

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
B.P. 1044 KIGALI

1/37/2

Kigali, le 28/3/86
N° 1236/15.00

cl
Rebel
04/4/86

Monsieur le Président du
Club RAYON SPORTS
KIGALI

Monsieur le Président,

Suite à votre demande, je porte à votre connaissance que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif vous accorde l'autorisation d'aller rencontrer l'équipe VIRUNGA SPORTS de CGMA le week-end de Pâques 1986.

Veuillez par conséquent intervenir auprès des autorités concernées pour l'obtention des visas de sortie à tous les membres de la délégation de votre club.

C.P.I. à :

- Monsieur le Préfet de Préfecture
GISENYI
- Monsieur le Secrétaire Général
du Service Central de
Renseignements
KIGALI
- Monsieur le Président de la
FERWAFA
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin



MUGEMA Romuald
Secrétaire Général

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 28/3/86
N° 1236/15.00

Monsieur le Président du
Club RAYON SPORTS
KIGALI

Monsieur le Président,

Suite à votre demande, je porte à votre connaissance que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif vous accorde l'autorisation d'aller rencontrer l'équipe VIRUNGA SPORTS de GOMA le week-end de Pâques 1986.

Veuillez par conséquent intervenir auprès des autorités concernées pour l'obtention des visas de sortie à tous les membres de la délégation de votre club.

C.P.I. à :

- Monsieur le Préfet de Préfecture
GISENVI
- Monsieur le Secrétaire Général
du Service Central de
Renseignements
KIGALI
- Monsieur le Président de la
FERWAFA
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIMANA Augustin


MUGEMWA Rosamund
Secrétaire Général

Alberto

From signature

Dear
Nancy
29/3/88

de snatched ours here
elsewhere seen in
complaint due recess de
Mr. Weissig & Solviste
Santander Señor de porto
el representante de la
federación de Alberto -
la letter a' leggeville endus
aeros a' p'señor not amic
Don, que sevres Señor
le 29/3/88. If you can
de a' que p'casa
aclararle tip
as 29/88.

Association
MUKURA V. SPORT ET LOISIRS
B.P. 35 BUTARE

Kigali, le 24 Mars 1986

A traiter par DCSL
Date entrée 24/3/86
N° Classement 2476/17/08

Accord

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

K I G A L I

Objet : Demande de réservation
du Stade Régional
de NYAMIRAMBO

Monsieur le Ministre,

Subsidiairement à votre lettre n° 1118/15.
08.01 du 21/3/1986 nous retirant l'autorisation d'utiliser le
Stade Régional de NYAMIRAMBO, j'ai l'honneur de m'adresser
auprès de votre haute autorité pour vous demander de nous le
réserver pour y livrer un Match de Foot-Ball le 30/3/1986.

Dans l'espoir d'une suite favorable à
notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de notre haute considération.

KANYABASHI Joseph
Président du Comité de Direction

P.O. UWIBAJIJE Sylvestre
Membre du Comité de Direction.

